

Offre de stage de 6 mois

« Chargé de projet Réserve de Biosphère »

L'association de la Plaine de Versailles réunit élus, agriculteurs, habitants, associations et entreprises pour ensemble œuvrer au développement durable de la plaine et la préservation de ses paysages. Couvrant 27 communes, elle est un acteur dynamique et reconnu agissant d'une part pour le maintien et le développement de l'agriculture périurbain, et d'autre part sur la synergie agriculteurs / citoyens et les opportunités que chacun représente pour l'autre. Elle fait émerger, facilite et poursuit de nombreux projets sur des thématiques en lien avec les attentes de ses 3 collègues : trames vertes (biodiversité), circuit court et restauration hors foyer, diversification et création d'une filière légumes secs, amélioration des pratiques agricoles, gestion des conflits d'usage, marketing des producteurs en vente directe, promotion et animation du territoire, lien entre ville et campagne (insertion du bâti, lisière, charte paysagère...), travail expérimental avec la recherche...

CONTEXTE

La plaine de Versailles se trouve entre le PNR de la Chevreuse et du Vexin, et constitue un site classé. Pour promouvoir la visibilité et l'importance de la Plaine de Versailles en tant qu'unité paysagère à haute valeur écologique et agricole, l'association souhaite devenir un territoire expérimental afin de comprendre et de gérer les changements et les interactions entre les systèmes sociaux et écologiques, y compris la prévention des conflits et la gestion de la biodiversité. Elle vise également à apporter des solutions locales et réalistes à notre société contemporaine en conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable. L'objectif est d'apporter une protection qui favorise un rayonnement tout en évitant d'imposer une rigidité à un territoire déjà assez complexe : la biosphère.

Pour devenir une réserve de biosphère, il faut répondre à des critères très précis :

- Avoir une ou des aires centrales : zones strictement protégées qui contribuent à la conservation des paysages, des écosystèmes, des espèces et de la variation génétique.
- Avoir une ou des zones tampons : ces zones jouxtent les aires centrales et sont utilisées pour des activités compatibles avec des pratiques écologiquement viables, susceptibles de renforcer la recherche, le suivi, la formation et l'éducation scientifiques.
- Avoir une aire de transition : cette zone est destinée à encourager des activités économiques et humaines durables du point de vue socioculturel et écologique.

Un recensement des zones potentiellement protégées a été réalisé. Deux études de faisabilité ont été menées par des stagiaires : l'une sur la forêt d'Abbecourt, en vue d'un classement en APB (Arrêté de Protection de Biotope), et l'autre sur la forêt de Sainte-Apolline pour un classement en APHN (Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels).

Plusieurs réunions de travail avec le MAB (Man and Biosphere) ont permis de définir un rythme de progression et de réflexion concernant la faisabilité d'une réserve de biosphère sur la plaine. Ce projet nécessite notamment une remobilisation des acteurs locaux autour de cet objectif.

Missions

1. Appui aux études de faisabilité :

- Lancement d'une nouvelle étude :
 - Réaliser une étude approfondie d'une zone à fort potentiel écologique et paysager (ex : Ru de Gally - La Mauldre, l'espace agricole, les prairies calcicoles ...)
 - Réaliser un diagnostic écologique : collecter et analyser des données écologiques et socio-économiques sur le site afin de documenter l'état actuel des milieux et leurs enjeux.
 - Proposer des orientations de conservation et de gestion durable adaptée au milieu

2. Mobilisation et sensibilisation des acteurs locaux :

- Ateliers et réunions de concertation : organiser et animer des rencontres avec les parties prenantes locales (élus, agriculteurs, associations, riverains) afin de les sensibiliser aux objectifs du programme MAB et de recueillir leurs besoins et attentes concernant la future réserve de biosphère.
- Actions de sensibilisation : développer des actions de communication (présentations, affiches, supports informatifs) pour informer le public et les acteurs locaux des bénéfices d'une réserve de biosphère et encourager leur engagement. Ces actions doivent être adaptées aux différents publics et comprendre des messages clairs sur la gestion durable, la protection des ressources et la biodiversité.
- Dynamiser le réseau d'acteurs : participer à la création de partenariats avec des acteurs clés pour le soutien du projet et la mise en œuvre des actions de terrain

3. Veille scientifique et réglementaire

- Suivi des avancées scientifiques : assurer une veille sur les nouvelles recherches et pratiques internationales en matière de gestion de réserves de biosphère, de conservation de la biodiversité en milieu rural, et de protection des écosystèmes aquatiques et prairies spécifiques. Documenter les exemples de gestion durable adaptés aux écosystèmes étudiés.
- Mise à jour réglementaire : suivre les évolutions de la législation française et européenne relatives aux réserves naturelles, plus spécifique au cours d'eau, zones agricoles, prairies calcicoles ... Intégrer les données réglementaires dans les recommandations de gestion.
- Rapports et fiches de synthèse : rédiger des rapports et des fiches synthétiques pour l'équipe et les partenaires du projet, afin de diffuser les connaissances réglementaires et les pratiques de gestion les plus pertinentes pour les zones identifiées.

PROFILS :

- Étudiant(e) en Master Man and Biosphere, écologie, développement durable, géographie ...
- Connaissance approfondie des écosystèmes (aquatiques, prairies calcicoles, agricoles) et des enjeux de gestion durable.
- Excellente capacité de synthèse, de rédaction, et compétences en communication.
- Aisance relationnelle et capacité à travailler en équipe avec divers publics.
- Grande autonomie et force de proposition
- Être à l'aise sur le travail terrain,
- Maîtrise QGIS - SIG, Illustrator, Pack Office

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Durée du stage : 6 mois dès janvier – février 2025
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
- Avoir le permis et être véhiculé
- Le/la stagiaire sera encadré/e par la Chargée de mission Territoire et Paysage
- Gratification mensuelle légale
- Lieu du stage : Maison de la Plaine, 33 ter rue des petits prés 78810 Feucherolles

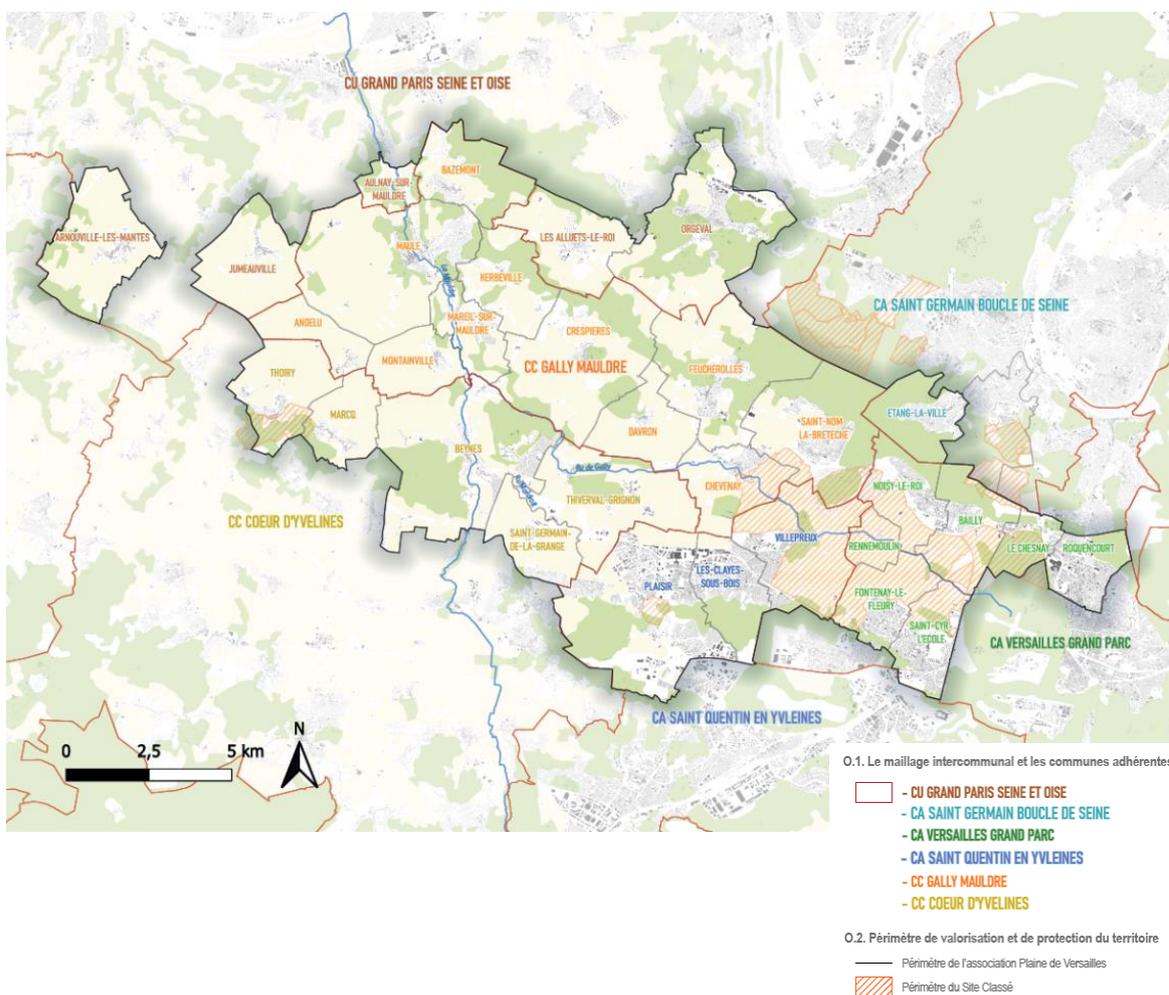
Contact :

Gilles Thuillier
Courriel : coordination@plainedeversailles.fr
Tel : 06 59 19 50 99 ou 01 34 59 33 31

Estelle Kraske
Courriel : territoire@plainedeversailles.fr
Tel : 07.65.66.48.03 ou 01.34.59.33.31

<http://www.plainedeversailles.fr>

Territoire de la Plaine de Versailles avec 31 communes adhérentes.



Carte des zones centrales potentielles et zones humides

